



**Vous effectuez des visites d'aptitudes  
au permis de conduire ?**

**Pour améliorer votre statut, et défendre vos intérêts  
adhérez dès maintenant au Syndicat des  
Médecins du Permis de conduire !**

## Bulletin d'adhésion

**J'adhère au Syndicat des Médecins Agréés pour le  
Contrôle Médical d'Aptitude à la Conduite**

Mme  Melle  M.

Nom ..... Prénom .....

Spécialité exercée (*dont médecine générale*).....

Date de naissance : .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone bur. .... Mobile ..... Fax .....

E-Mail .....

### **Montant de la cotisation : 25 €**

Cette cotisation est entièrement déductible de vos revenus professionnels

Règlement par chèque à l'ordre du SMACMAC

Un reçu justificatif vous sera adressé.

*Les adhérents CSMF sont de fait adhérents au SMACMAC. Pour accéder aux services confédéraux, une adhésion au syndicat départemental est nécessaire. Rapprochez-vous du syndicat CSMF de votre département (coordonnées sur [www.csmf.org](http://www.csmf.org) ou par téléphone au 01 43 18 88 01)*

**Retournez votre bulletin d'adhésion avec votre règlement au  
Syndicat des Médecins du Permis de Conduire  
79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS**